

Communiqué de presse
7 avril 2022



L'Enquête nationale sur les politiques modes actifs des collectivités territoriales est lancée

« Nous sommes aujourd'hui les témoins d'une dynamique sans précédent en faveur des modes actifs. Les crises sanitaire et énergétique nous confirment l'importance de les déployer à grande échelle. Pour leur développement, l'implication des collectivités est déterminante et va s'amplifier dans les années à venir. Tous les échelons des collectivités y consacrent des moyens humains et financiers importants. Pour soutenir cette dynamique, mieux la faire connaître et reconnaître, le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Vélo & Territoires lancent ensemble, pour la première fois, une vaste enquête sur les politiques modes actifs des territoires.

Cette édition 2022 est ambitieuse : tous les niveaux de collectivités du territoire français, sans distinction, sont appelés à répondre ! En l'ouvrant à la marche du quotidien et en associant à cette étude tous les territoires, de la commune à la région, nous voulons accroître la portée de cette enquête. Nous comptons sur les collectivités pour assurer la meilleure visibilité possible à leurs efforts pour les mobilités actives. Ensemble, nous soutiendrons la création de politiques plus cohérentes et plus équilibrées, à tous les niveaux et dans tous les territoires, en faisant valoir leurs spécificités. »

Françoise Rossignol et Chrystelle Beurrier

Présidentes du Club des villes et territoires cyclables et marchables et de Vélo & Territoires

Donner la parole à l'ensemble des territoires

Le questionnaire de l'enquête est ouvert

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Vélo & Territoires lancent aujourd'hui l'Enquête nationale sur les politiques modes actifs des collectivités territoriales, avec le soutien de l'Ademe et du ministère de la Transition écologique. Ouverte jusqu'au 19 mai, cette enquête propose de prendre la mesure du développement considérable des politiques de mobilité en faveur du vélo et de la marche.

Pour des réponses de la commune à la région

Pour la première fois, tous les échelons de collectivités, de la commune à la région, sont invités à répondre à cette enquête. Les deux réseaux de collectivités espèrent toucher 100 % des régions et des départements français, ainsi qu'un nombre significatif d'intercommunalités et de communes.

Les régions, départements, intercommunalités et communes du territoire sont invités à répondre au questionnaire en ligne, accessible jusqu'au 19 mai 2022, à l'adresse suivante :

www.enquetemodesactifs.fr

Rendre compte de la dynamique vélo et marche

Un état des lieux des stratégies et des actions des territoires en 2021

Cette première édition commune propose d'inventorier les stratégies de planification actuelles et les actions concrètes mises en œuvre en 2021 par les collectivités.

Elle a pour objectif de cartographier l'engagement des territoires en matière de politique modes actifs, mais aussi d'estimer le budget et les ressources humaines consacrées à ces politiques. Elle rendra compte des actions entreprises en 2021 par les collectivités pour développer les services et les infrastructures cyclables. Cet état des lieux constituera une base intéressante pour partager certaines pratiques et les diffuser.

Afficher les priorités et les défis des collectivités

Cette enquête est aussi l'occasion pour les collectivités d'afficher leurs priorités et de témoigner des défis rencontrés dans la mise en œuvre de politiques en faveur des modes actifs. Ces données permettront d'interpeller les institutions de l'État et de l'Union européenne quant aux moyens mis à disposition pour le développement d'infrastructures et de services dédiés aux modes actifs.

La marche, un nouvel objet d'étude

Si le vélo était, jusqu'à aujourd'hui, le principal objet traité dans les différentes enquêtes des deux associations, un module spécifiquement dédié à la marche est proposé dans cette nouvelle édition. Ce dernier devra permettre de mieux comprendre les efforts mis en œuvre par les collectivités, dans leur grande diversité, pour construire des politiques de mobilité décarbonées.

Un partenariat inédit

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Vélo & Territoires portent la voix de plus de 400 collectivités : communes et EPCI représentant 25 millions d'habitants, mais aussi 70 % des départements et 13 régions. Ils fédèrent des collectivités de plus en plus nombreuses et de toutes tailles, des grandes métropoles aux petites communes, sur tout le territoire national, en métropole et en outre-mer.

Depuis le début des années 2000, les deux associations sondent régulièrement l'engagement des collectivités pour le vélo à travers différentes enquêtes. Pour cette édition 2022, elles unissent leurs forces pour mener une seule et même enquête, plus synthétique, mais aussi plus ambitieuse.

Contacts presse

Contact presse CVTCM

Martin Kolle
06 89 70 17 51
martin.kolle@lobbycom.fr
villes-cyclables.org

Contact presse Vélo & Territoires

Dorothee Apper cel
09 72 56 85 07
dorothee.appercel@velo-territoires.org
www.velo-territoires.org